



ANNÉE SCOLAIRE 2022 > 2023

Inscription des élèves aux services de transports publics du réseau ENVIBUS de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



ÉLÈVE

Nom (état civil) : Prénom :

Né(e) le : À : Sexe : F M

Adresse postale (si différente de celle du représentant légal) :

Code postal : Ville :

N° de tél. : Ligne(s) empruntée(s) :

Nom de l'arrêt de prise en charge à l'aller :

Nom de l'arrêt de dépose en charge au retour (si différent de celui de l'aller) :

Établissement scolaire fréquenté :

Jour(s) et périodes d'utilisation : (pour chaque jour coché, précisez si l'enfant prendra le bus à l'aller, au retour ou les 2, en cochant les cases correspondantes)

Lundi > Aller Retour

Jeudi > Aller Retour

Mardi > Aller Retour

Vendredi > Aller Retour

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

N° de tél. :

Nom(s) de la (des) personne(s) chargée(s) de récupérer l'enfant à l'arrêt le soir (uniquement pour les enfants de moins de 6 ans) :

N° de tél. :

N° de tél. :

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus, et reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à :

Le :

SIGNATURE (du représentant légal)

Si vous souhaitez être alerté des informations du réseau en temps réel par SMS et email, inscrivez-vous à nos alertes sur envibus.fr



Des données à caractère personnel seront collectées par la C.A.S.A. responsable de traitement, dans le cadre de la création, la gestion et le renouvellement du Pass école inclus dans la gamme tarifaire de la C.A.S.A.

Ces données sont traitées conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel à la libre circulation de ces données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces données ne peuvent être traitées que pour les besoins du fonctionnement, de l'exécution, de la gestion, du suivi et du renouvellement du Pass école inclus dans la gamme tarifaire de la C.A.S.A. Ces données seront conservées et traitées pour la durée nécessaire à l'inscription de l'enfant au service de transport scolaire concerné et pourront faire l'objet d'une renouvellement l'année scolaire suivante uniquement.

Ces données seront communiquées aux services des affaires scolaires des communes membres de la C.A.S.A, qui assurent la gestion et le suivi des enfants scolarisés usagers du service de transport scolaire. Ces services assurent la sécurité et la stricte confidentialité des données personnelles en leur possession).

La C.A.S.A a nommé un Délégué à la Protection des Données externe, que vous pourrez contacter à l'adresse suivante : dpo@aggl-casa.fr Vous pouvez exercer auprès de lui un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition et de rectification aux données collectées dans les conditions prévues par la législation en vigueur, en précisant l'objet de votre demande.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « informatiques et libertés » ne sont pas respectés, vous avez également la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenay TSA 80715 – 75334 PARIS », ou sur le site www.cnil.fr





ANNÉE SCOLAIRE 2022 > 2023

Inscription des élèves aux services de transports publics du réseau ENVIBUS de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU PASS ÉCOLE

- VOTRE ENFANT :**
- > est inscrit dans une classe de maternelle / primaire de l'une des communes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis desservie par les services scolaires,
 - > utilise les transports scolaires pour se déplacer entre son domicile et son établissement.

Alors, il peut bénéficier du Pass École moyennant 5€/an. Rechargement possible en agences commerciales ou sur www.envibus.fr
Ce titre de transport est chargé sur une carte sans contact individuelle et nominative, valable 5 ans, uniquement en agences commerciales au prix de 5€.

CONSTITUTION DU DOSSIER

SI VOTRE ENFANT POSSÈDE DÉJÀ UNE CARTE SANS CONTACT :

Rechargement en agences commerciales :

- > Le formulaire dûment complété ci-joint,
- > Le paiement de 5€ par CB, espèces ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du "Régisseur C.A.S.A transports" (frais de dossier), dans la liste des points de vente ci-dessous (possibilité de faire un chèque global pour plusieurs enfants),
- > Sa carte sans contact.

Rechargement sur Internet :

Rendez-vous sur notre e-boutique : www.envibus.fr > Mon compte

SI VOTRE ENFANT NE POSSÈDE PAS DE CARTE SANS CONTACT :

- > Le formulaire dûment complété ci-joint,
- > Une photocopie recto/verso de la pièce d'identité en cours de validité de l'enfant (CNI, passeport) ou photocopie du livret de famille,
- > Le paiement de 10€ par CB, espèces ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du "Régisseur C.A.S.A transports" (5€ de frais de dossier et 5€ de frais de carte), dans la liste des points de vente ci-dessous (possibilité de faire un chèque global pour plusieurs enfants),
- > Une photo d'identité «tête nue», conformément à la réglementation existante en matière de permis de conduire, cartes d'identité et passeports, non scannée au format 3.5 cm de large sur 4.5 cm de haut.

MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DU PASS ÉCOLE

À partir du 10/07/2022 : rendez-vous directement, avec le dossier complet, dans l'une de nos agences de distribution et de rechargement des titres citées ci-contre :



Gare routière de Valbonne Sophia Antipolis Traverse des Messugues, 06560 Valbonne

Toute l'année : lundi à vendredi 9h-12h30 / 14h-17h

Pôle d'échanges Antibes

Boulevard Général Vautrin, 06600 Antibes

Toute l'année : lundi à vendredi 7h-19h

Gare routière de Vallauris

130 boulevard Ugo, 06220 Vallauris

Du lundi au vendredi : 7h-12h30 / 14h-15h30

Pôle Culturel Auguste Escoffier Villeneuve-Loubet

269 Allée René Cassin, 06270 Villeneuve Loubet

Mairie de Roquefort-les-Pins

Place Antoine Merle, 06330 Roquefort-les-Pins

Des données à caractère personnel seront collectées par la C.A.S.A. responsable de traitement, dans le cadre de la création, la gestion et le renouvellement du Pass école inclus dans la gamme tarifaire de la C.A.S.A.

Ces données sont traitées conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel à la libre circulation de ces données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces données ne peuvent être traitées que pour les besoins du fonctionnement, de l'exécution, de la gestion, du suivi et du renouvellement du Pass école inclus dans la gamme tarifaire de la C.A.S.A. Ces données seront conservées et traitées pour la durée nécessaire à l'inscription de l'enfant au service de transport scolaire concerné et pourront faire l'objet d'un renouvellement l'année scolaire suivante uniquement.

Ces données seront communiquées aux services des affaires scolaires des communes membres de la C.A.S.A, qui assurent la gestion et le suivi des enfants scolarisés usagers du service de transport scolaire. Ces services assurent la sécurité et la stricte confidentialité des données personnelles en leur possession).

La C.A.S.A a nommé un Délégué à la Protection des Données externe, que vous pourrez contacter à l'adresse suivante : dpo@aggllo-casa.fr Vous pouvez exercer auprès de lui un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition et de rectification aux données collectées dans les conditions prévues par la législation en vigueur, en précisant l'objet de votre demande.

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « informatiques et libertés » ne sont pas respectés, vous avez également la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 PARIS », ou sur le site www.cnil.fr

Version juin 2022

